

<http://ugtg.org/spip.php?article2773>



TRACT FRANCE TRAVAIL

- Expressions - Tracts -



Online date mercredi 9 juillet 2025

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

UN ENFUMAGE SECURITAIRE POUR MASQUER LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC POUR L'EMPLOI !

Depuis plusieurs mois, les agents de France Travail doivent faire face à une recrudescence d'actes d'incivilités à leur égard. Très souvent, ces « agressions » sont liées à l'insatisfaction des usagers dans des situations qu'ils jugent injustes ou à la colère, à l'incompréhension, devant l'absence de réponse satisfaisante du service public quant à leur légitime demande. Par exemple, dans les agences France Travail de Pointe à Pitre et Caruel, les licenciés pour motif économique qui adhèrent au Contrat de Sécurisation Professionnel (CSP) ne peuvent bénéficier d'un accompagnement intensif rapide faute de conseiller CSP affecté. Ils ne pourront pas, en cas de reprise d'activité salariée, bénéficier de la prime de reclassement. Pire encore, de janvier à juin 2025, aucun moyen n'a été déployé pour accompagner les usagers. Pas de financement de formation, pas de cheque qualification, pas d'AIF, pas d'AFC. Et subitement, du 16 juin au 30 août 2025, la Direction Régionale de France Travail Guadeloupe et Îles du Nord (FTGIN) informe de la mise en place d'un budget AIF valable jusqu'au 31 août et sans restriction. Et ce « Afin de garantir la continuité de l'accompagnement et de maintenir une dynamique de parcours pour les demandeurs d'emploi » D'autres situations sont le fait d'usagers qui ne dépendent pas de la recherche d'emploi mais qui n'ont nulle part d'autre où aller, du fait même de l'absence de prestations spécifiques relatives à leur état de détresse. Ce contexte crée, à juste titre, un légitime sentiment de peur, d'anxiété, auprès des agents qui se retrouvent trop souvent « désarmer », sans réponse concrète, face aux demandes des usagers. Dès lors, cet état de fait pousse moult agents à se protéger en tentant de se soustraire de cet « enfer » notamment par la voie médicale, les changements d'affectation, etc..., mais aussi en réclamant, de façon tout à fait légitime, plus de sécurité sur le lieu de travail afin de recevoir, d'accompagner, d'indemniser les usagers dans des conditions saines et confortables. Nous devons en être conscients. La première des réponses à cette insécurité ambiante est le renforcement des outils et des moyens à la main des conseillers pour répondre aux préoccupations des usagers. Ce sont aussi les partenariats avec les organismes chargés d'accompagner certains publics qui ne relèvent de la recherche d'emploi. Aujourd'hui, l'Etablissement France Travail joue à la sourde oreille et s'entête dans une dérive sécuritaire pour masquer la dislocation du service public pour l'emploi, le démantèlement de notre métier et l'absence des moyens financiers, logistiques, opérationnels, etc... pour répondre valablement aux besoins des usagers. C'est là le cœur du problème ! L'inadaptation des politiques publiques, l'inefficacité des mesures et des prestations est une source de violence. La Guadeloupe c'est : € 30% de la population active au chômage ; € 60% des jeunes de moins de 25 ans sans emploi ; € 1800 jeunes quittent l'école chaque année sans qualification ; € 30 % de la population frappé d'illettrisme ou d'analphabétisme ; € 34% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté ; € 45 000 allocataires du RSA (70 000 avec les ayant droits) ;

Dans une telle situation, la loi Plein Emploi n'est qu'un épouvantail. Camarades, Collègues, Refusons cette dérive : - Où les exercices anti-intrusions seraient légion, où les formations "comment déposer plainte à la gendarmerie ?" et "quel est le rôle d'un agent de sécurité au sein d'une agence ?" seraient les plus demandées, - Où les consignes données aux agents seraient d'enregistrer l'appel téléphonique des usagers ou d'appeler le 15, le 17 ou la gendarmerie au lieu de mettre en place les outils nécessaires à la formation, à l'accompagnement social ou à l'insertion durable des chômeurs. Sa nou bizwen sé fowmasyon, plis konsyé é politik ki chouké an réalté an nou pou nou rédé pèp an nou trouvé on bon travay ! Les attaques sans précédent contre les précaires, le nouveau régime de sanctions qui peut entraîner la suppression d'au moins 30% des allocations chômage pour une durée qui peut s'étaler sur plusieurs mois ajoutées à la dégradation constante de la situation sociale entraînent inexorablement une colère sociale qui se traduit par une recrudescence des actes d'incivilités, voire d'agressions envers les agents. Les agents de France Travail n'ont pas à assumer ni à subir les conséquences des décisions scélérates prises contre les travailleurs et singulièrement ceux qui sont privés d'emploi.

L'UGTG refuse et dénonce les actes de violence envers les agents mais affirme que la colère des usagers doit se traduire par une remise en cause des orientations de France Travail. Ainsi que les dispositions qui visent à éloigner les usagers du service public en érigeant des barrières numériques, des portillons électriques, des clôtures réhaussées et des caméras de surveillance. L'UGTG RÉAFFIRME que la réponse face à la montée de la colère des usagers ne peut pas et ne doit pas être d'ordre uniquement martiale mais correspondre à la mise en place d'une vraie politique basée sur des moyens humains, opérationnels, financiers etc... à la hauteur des besoins qu'exigent

l'accompagnement, l'orientation, la formation, l'insertion, l'indemnisation des chômeurs (formation, personnel, financement, prestations, accueil, etc...).

Plus que jamais, EXIGEONS l'ouverture des négociations au titre de l'article 40/50 des statuts et de la convention collective relative à la mise en oeuvre d'un véritable Service Public l'Emploi, de la Formation, de l'Orientation et de l'Insertion au service des Demandeurs d'Emploi et des agents du France Travail.

DOUBOUT POU DÈMEN PLI BÈL ! DEFENDONS NOTRE METIER ! PREPARONS LA MOBILISATION !

UGTG FT

Zabim, 07.07.2025